

2023-3527  
2023-12-18

GROUPE	<b>12</b>	FONGICIDE
--------	-----------	-----------

## FONGICIDE SCHOLAR® 230SC

### USAGE COMMERCIAL

### SUSPENSION

Pour la suppression de maladies après la récolte dans les cultures indiquées.

### PRINCIPE ACTIF:

Fludioxonil..... 230 g/L

Contient du benzisothiazolone-1,2 à raison de 0,019 % à titre d'agent de conservation.

ou

Contient du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03% à titre d'agent de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : **29528**  
*LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

CONTENU NET : **1 L à vrac**

**Syngenta Canada inc.**  
140 Research Lane, Research Park  
Guelph, Ontario N1G 4Z3  
Téléphone : 1-877-964-3682

**Label**

## 1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## 2.0 PREMIERS SOINS

**EN CAS D'EMPOISONNEMENT**, appeler **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**EN CAS D'INGESTION**, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## 3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote particulier pour ce produit. Administrer un traitement symptomatique.

## 4.0 MISES EN GARDE

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Se laver à fond avec du savon et de l'eau après avoir manipulé ce produit. Si ce pesticide pénètre dans les vêtements, les retirer immédiatement, puis se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Ne pas employer ni entreposer près d'une source de chaleur ou de flammes nues.

Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange ou l'application. Changer de vêtements

immédiatement après l'utilisation et les laver. Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Entreposer et laver tous les vêtements de protection séparément des vêtements de la maisonnée. Les laver à l'eau chaude avec du détergent avant de les réutiliser.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA/1-877-964-3682.

## **5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL (EPI)**

Les opérateurs antiparasitaires et les autres personnes qui manipulent ce fongicide doivent porter des gants résistant aux produits chimiques faits d'un matériau imperméable à l'eau, des lunettes à coques, une chemise à manches longues, un pantalon long et des chaussures avec des chaussettes pour mélanger, charger et appliquer ce produit ainsi que pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement.

Porter une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques pour manipuler les récoltes traitées avec le fongicide SCHOLAR® 230SC.

## **6.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

Ce produit est TOXIQUE pour les poissons et les organismes aquatiques. NE PAS appliquer directement sur l'eau, à proximité des endroits où se trouve de l'eau de surface ni dans les zones intertidales sous le niveau moyen des hautes eaux. NE PAS permettre aux eaux résiduaires des usines de transformation contaminées par le fludioxonil d'entrer dans des lacs, des cours d'eau, des étangs ou d'autres plans d'eau.

Respecter les zones tampons indiquées dans la section MODE D'EMPLOI.

Le fludioxonil est persistant et peut subsister jusqu'à la saison de croissance suivante. Il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant du fludioxonil dans les zones traitées avec ce composé la saison précédente.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des zones traitées, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, ou sur un sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et le plan d'eau.

**N'UTILISER QUE DANS LES CULTURES INDIQUÉES SUR LA PRÉSENTE ÉTIQUETTE.**

**NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**

## 7.0 ENTREPOSAGE

Entreposer dans les contenants d'origine seulement. Garder le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Ne pas entreposer près des aliments de consommation humaine ou animale. En cas de déversement sur un plancher ou une surface pavée, ramasser le produit avec un balai et le conserver dans la zone d'entreposage des produits chimiques jusqu'à ce que l'on puisse l'éliminer de façon appropriée si on ne peut l'utiliser de la manière indiquée sur l'étiquette. Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter de contaminer l'équipement et les installations pendant le nettoyage et l'élimination des déchets. Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

## 8.0 ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### Contenants Recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE  
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

SCHOLAR® est une marque déposée d'une compagnie du groupe Syngenta.

## FONGICIDE SCHOLAR® 230SC

### USAGE COMMERCIAL

### SUSPENSION

Pour la suppression de maladies après la récolte dans les cultures indiquées.

### PRINCIPE ACTIF:

Fludioxonil..... 230 g/L

Contient du benzisothiazolone-1,2 à raison de 0,019 % à titre d'agent de conservation.

ou

Contient du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03% à titre d'agent de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : **29528**  
*LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

**Syngenta Canada inc.**  
140 Research Lane, Research Park  
Guelph, Ontario N1G 4Z3  
Téléphone : 1-877-964-3682

**Pamphlet**

## TABLE DES MATIÈRES

	Numéro de section
AVIS À L'UTILISATEUR .....	1.0
PREMIERS SOINS .....	2.0
RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES .....	3.0
MISES EN GARDE .....	4.0
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL (EPI).....	5.0
MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES.....	6.0
ENTREPOSAGE.....	7.0
ÉLIMINATION.....	8.0
RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT .....	9.0
Équipement de Pulvérisation.....	9.1
MODE D'EMPLOI .....	10.0
Renseignements Généraux.....	10.1
Application par Voie Terre .....	10.2
Zones Tampons.....	10.3
MODE D'EMPLOI SELON LA CULTURE .....	11.0
USAGES LIMITÉS.....	12.0
RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE .....	13.0

## 1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## 2.0 PREMIERS SOINS

**EN CAS D'EMPOISONNEMENT**, appeler **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**EN CAS D'INGESTION**, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## 3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote particulier pour ce produit. Administrer un traitement symptomatique.

## 4.0 MISES EN GARDE

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Se laver à fond avec du savon et de l'eau après avoir manipulé ce produit. Si ce pesticide pénètre dans les vêtements, les retirer immédiatement, puis se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Ne pas employer ni entreposer près d'une source de chaleur ou de flammes nues.

Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange ou l'application. Changer de vêtements

immédiatement après l'utilisation et les laver. Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Entreposer et laver tous les vêtements de protection séparément des vêtements de la maisonnée. Les laver à l'eau chaude avec du détergent avant de les réutiliser.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA/1-877-964-3682.

## **5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL (EPI)**

Les opérateurs antiparasitaires et les autres personnes qui manipulent ce fongicide doivent porter des gants résistant aux produits chimiques faits d'un matériau imperméable à l'eau, des lunettes à coques, une chemise à manches longues, un pantalon long et des chaussures avec des chaussettes pour mélanger, charger et appliquer ce produit ainsi que pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement.

Porter une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques pour manipuler les récoltes traitées avec le fongicide SCHOLAR® 230SC.

## **6.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

Ce produit est TOXIQUE pour les poissons et les organismes aquatiques. NE PAS appliquer directement sur l'eau, à proximité des endroits où se trouve de l'eau de surface ni dans les zones intertidales sous le niveau moyen des hautes eaux. NE PAS permettre aux eaux résiduaires des usines de transformation contaminées par le fludioxonil d'entrer dans des lacs, des cours d'eau, des étangs ou d'autres plans d'eau.

Respecter les zones tampons indiquées dans la section MODE D'EMPLOI.

Le fludioxonil est persistant et peut subsister jusqu'à la saison de croissance suivante. Il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant du fludioxonil dans les zones traitées avec ce composé la saison précédente.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des zones traitées, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, ou sur un sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et le plan d'eau.

**N'UTILISER QUE DANS LES CULTURES INDIQUÉES SUR LA PRÉSENTE ÉTIQUETTE.**

**NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**



## 7.0 ENTREPOSAGE

Entreposer dans les contenants d'origine seulement. Garder le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Ne pas entreposer près des aliments de consommation humaine ou animale. En cas de déversement sur un plancher ou une surface pavée, ramasser le produit avec un balai et le conserver dans la zone d'entreposage des produits chimiques jusqu'à ce que l'on puisse l'éliminer de façon appropriée si on ne peut l'utiliser de la manière indiquée sur l'étiquette. Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter de contaminer l'équipement et les installations pendant le nettoyage et l'élimination des déchets. Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

## 8.0 ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### Contenants Recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE  
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

## 9.0 RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Le fongicide SCHOLAR 230SC est un fongicide protecteur qui contribue à la suppression des maladies des fruits à noyaux et à pépins, de la patate douce et de la carotte après la récolte ainsi que pour la répression/suppression de maladies dans le ginseng et les fraises.

**NOTE :** Le fongicide SCHOLAR 230SC peut se dégrader par exposition directe au soleil. Les fruits et les tubercules traités ne doivent pas être exposés directement au soleil.

**LE NON-RESPECT DES DIRECTIVES ET DES PRÉCAUTIONS FIGURANT SUR LA PRÉSENTE ÉTIQUETTE PEUT OCCASIONNER DES DOMMAGES AUX CULTURES, UNE MAUVAISE SUPPRESSION DES MALADIES ET/OU LA PRÉSENCE DE RÉSIDUS ILLÉGAUX.**

## 9.1 Équipement de Pulvérisation

Une couverture complète assurera une suppression efficace des maladies. Les applications effectuées avec un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture complète et uniforme sont en général les plus efficaces contre les maladies.

On recommande un minimum de 200 L d'eau/hectare pour les applications effectuées avec de l'équipement au sol. Pour éviter toute dérive du brouillard de pulvérisation, ne pas appliquer lorsque les conditions favorisent la dérive hors cible. Éviter le chevauchement des passages du pulvérisateur, car cela pourrait endommager la culture.

Équiper les pulvérisateurs de buses qui permettent une application précise et uniforme. Étalonner le pulvérisateur avant de l'utiliser.

## 10.0 MODE D'EMPLOI

### 10.1 Renseignements Généraux

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la lutte antiparasitaire en milieu aquatique, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes aquatiques nuisibles.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation et d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Syngenta Canada inc. n'a pas évalué entièrement le rendement (efficacité) ou la phytotoxicité (tolérance des cultures) de tous les mélanges potentiels dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures. Les mélanges qui ne sont pas expressément indiqués sur la présente étiquette doivent d'abord être testés sur une petite surface, dans des conditions locales et selon les pratiques standard, afin de confirmer qu'ils peuvent être utilisés sur toute la culture.

Pour vérifier la compatibilité physique de ce produit avec d'autres produits, effectuer un essai en bocal.

## 10.2 Application par Voie Terre

**Application au moyen d'un pulvérisateur agricole** : NE PAS appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre fin de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

**NE PAS** appliquer par voie aérienne.

NE PAS appliquer ce produit au moyen d'un système d'irrigation.

Utiliser une pompe capable de maintenir la pression nominale prescrite avec les buses choisies. Maintenir une agitation suffisante pour garder le mélange en suspension. Utiliser un agitateur à jet, un tube d'injection de liquide ou un agitateur mécanique. Ne pas injecter d'air.

On recommande d'utiliser des tamis pour empêcher l'obturation des buses. Les tamis installés entre la pompe et les buses doivent être de 50 mailles ou moins. Voir les recommandations du fabricant des buses.

Pour de plus amples renseignements sur l'équipement de pulvérisation et son étalonnage, consulter le fabricant du pulvérisateur et les recommandations provinciales.

Utiliser le fongicide SCHOLAR 230SC en arrosage/immersion après la récolte et immédiatement avant l'entreposage des fruits pour supprimer les maladies suivantes.

### 10.3 Zones Tampons

Les méthodes ou équipements de pulvérisation suivants NE REQUIÈRENT PAS de zone tampon : pulvérisateur à main ou à réservoir dorsal, et traitement localisé.

Il faut établir les zones tampons indiquées dans le tableau suivant entre le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche sous le vent des habitats d'eau douce sensibles (lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrière des Prairies, ruisseaux, marais, réservoirs, milieux humides, etc.).

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (mètres) requises pour la protection des habitats d'eau douce d'une profondeur de :	
		moins de 1 m	plus de 1 m
Pulvérisateur agricole	Ginseng	5	1

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons pour la dérive de pulvérisation de ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration de l'équipement de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon dans la section Pesticides du site Web Canada.ca.

### 11.0 MODE D'EMPLOI SELON LA CULTURE

Utiliser le fongicide SCHOLAR 230SC en arrosage/immersion après la récolte et immédiatement avant l'entreposage des fruits pour supprimer les maladies suivantes.

Cultures	Maladies	Dose de produit	
		Arrosage	Immersion
<b>Fruits à pépins :</b> pommes, pommettes, nèfle du Japon, cenelles, poires, poires orientales, coings	Moisissure bleue ( <i>Penicillium expansum</i> )  Pourriture grise ( <i>Botrytis cinerea</i> )	Mélanger 496 mL de produit dans 378 L d'eau pour la récolte à traiter. Peut traiter jusqu'à 90 000 kg de fruits.	Mélanger 496 mL de produit dans 378 L d'eau pour la récolte à traiter. Immerger pendant 30 secondes environ et laisser les fruits s'égoutter. Peut traiter jusqu'à 90 000 kg de fruits.

Cultures	Maladies	Dose de produit	
		Arrosage	Immersion
<p><b>Fruits à noyaux :</b> abricots, nectarines, pêches, prunes, prunes chickasaw, prunes de l'Islet, prunes d'Asie, prucots, pruneaux frais et d'autres cultivars de prunes et pruneaux</p> <p><b>Note : Ce produit doit être appliqué sur des prunes de consommation directe; ne pas l'utiliser sur des prunes de transformation pour la production de pruneaux.</b></p>	<p>Moisissure bleue (<i>Penicillium expansum</i>)</p> <p>Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)</p> <p>Pourriture brune (<i>Monilinia fructicola</i>)</p> <p>Moisissure chevelue (<i>Rhizopus</i> spp.)</p>	<p>Mélanger 496 mL de produit dans 378 L d'eau pour la récolte à traiter. Peut traiter jusqu'à 90 000 kg de fruits.</p>	<p>Mélanger 496 mL de produit dans 378 L d'eau pour la récolte à traiter. Immerger pendant 30 secondes environ et laisser les fruits s'égoutter. Peut traiter jusqu'à 90 000 kg de fruits.</p>
<p><b>Cerises :</b> Cerises douces, cerises acides et d'autres cultivars et hybrides de ces cerises</p>		<p>Mélanger 496 mL de produit dans 378 L d'eau pour la récolte à traiter. Peut traiter jusqu'à 11 500 kg de fruits.</p>	<p>Mélanger 496 mL de produit dans 378 L d'eau pour la récolte à traiter. Immerger pendant 30 secondes environ et laisser les fruits s'égoutter. Peut traiter jusqu'à 11 500 kg de fruits.</p>

**NOTE :** Ne pas effectuer plus d'un traitement après la récolte sur les fruits à pépins ou à noyaux.

## 12.0 USAGES LIMITÉS

### AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Syngenta Canada inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Syngenta Canada inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

<b>Culture</b>	<b>Patates douces</b>
<b>Maladie ciblée</b>	Moisissure chevelue après la récolte causée par <i>Rhizopus stolonifer</i>
<b>Méthode d'application et moment du traitement</b>	Appliquer après la récolte en solution de trempage/mouillage. Laisser tremper pendant environ 30 secondes et laisser sécher les tubercules.
<b>Dose</b>	Mélanger 473 ml de SCHOLAR 230SC dans 378 L d'eau, de cire/émulsion ou de solution aqueuse de cire/émulsion d'huile.  Après avoir traité 18 750 kg de patates douces (750 boisseaux), vider et rincer le réservoir. Remplir avec une nouvelle solution de trempage en suspension.
<b>Nombre de traitements</b>	Ne pas effectuer plus d'un traitement.
<b>Autres directives</b>	Maintenir une agitation suffisante pour garder la solution de SCHOLAR 230SC en suspension. SCHOLAR 230SC peut se dégrader par exposition directe au soleil. Les patates douces traitées ne doivent pas être exposées directement au soleil.
<b>Culture</b>	<b>Patates douces</b>
<b>Maladie ciblée</b>	Moisissure chevelue après la récolte causée par <i>Rhizopus stolonifer</i>
<b>Méthode d'application et moment du traitement</b>	Application aqueuse dans la chaîne de transformation ou enrobage des tubercules.
<b>Dose</b>	Mélanger 473 ml de SCHOLAR 230SC dans 378 L d'eau, de cire/émulsion ou de solution aqueuse de cire/émulsion d'huile (30 ppm) pour la récolte à traiter. Appliquer au moyen de buses en « T », d'un dispositif à gouttelettes contrôlées ou tout autre moyen semblable.
<b>Nombre de traitements</b>	Ne pas effectuer plus d'un traitement.
<b>Autres directives</b>	Assurer une couverture appropriée de la récolte.  Maintenir une agitation suffisante pour garder la solution de SCHOLAR 230SC en suspension. SCHOLAR 230SC peut se dégrader par exposition directe au soleil. Les patates douces traitées ne doivent pas être exposées directement au soleil.

<b>Culture</b>	<b>Carottes</b>
<b>Maladie ciblée</b>	Moisissure blanche / pourriture sclérotique après la récolte causée par <i>Sclerotinia sclerotiorum</i>
<b>Méthode d'application et moment du traitement</b>	Appliquer après la récolte par arrosage/immersion après la récolte et immédiatement avant l'entreposage. Immerger pendant 30 secondes environ et laisser les carottes s'égoutter.
<b>Dose</b>	Mélanger 496 mL de produit dans 378 L d'eau. Peut traiter jusqu'à 90 000 kg de carottes.

<b>Nombre de traitements</b>	Ne pas effectuer plus d'un traitement.
<b>Autres directives</b>	<p>Le fongicide SCHOLAR 230SC peut se dégrader par exposition directe au soleil. Les carottes traitées ne doivent pas être exposées directement au soleil..</p> <p>Rajouter de la bouillie lorsque le volume est trop bas ou lorsque la bouillie est souillée.</p> <p>Les eaux de ruissellement et les déchets provenant associés au trempage ne doivent pas être acheminés dans un égout qui pourrait se déverser dans un réseau d'eau public.</p>
<b>Culture</b>	<b>Ginseng</b>
<b>Maladies ciblées</b>	Pourridié des racines - <i>Rhizoctonia solani</i> (suppression) et <i>Cylindrocarpon destructans</i> (répression), Alternariose ( <i>Alternaria panax</i> ) et pourriture grise ( <i>Botrytis cinerea</i> )
<b>Méthode d'application et moment du traitement</b>	<p>Appliquer en traitement terrestre généralisé dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture et une pénétration complète dans le sol et dans la zone des racines.</p> <p>Appliquer à des intervalles de 14 à 21 jours.</p>
<b>Dose</b>	0,6 – 1,2 L/ha (140 – 280 g de m.a./ha)
<b>Nombre de traitements</b>	NE PAS effectuer plus de 3 traitements par saison.
<b>Autres directives</b>	<p>NE PAS appliquer dans les 14 jours précédant la récolte.</p> <p>NE PAS appliquer plus de 3,6 L de produit/ha par saison.</p> <p>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</p> <p>NE PAS entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées dans les 12 heures suivant le traitement.</p> <p>Recommandations concernant la gestion de la résistance à <i>Botrytis</i> : Effectuer un maximum de deux traitements consécutifs, puis alterner avec un fongicide qui n'appartient pas au groupe 12. Effectuer un maximum de deux traitements avec des fongicides du groupe 12 lorsque de deux à cinq traitements sont prévus ou un maximum de trois traitements lorsque six traitements ou plus sont prévus.</p>

<b>Culture</b>	<b>Fraises</b>
<b>Maladie</b>	Répression du pourridié noir ( <i>Rhizoctonia fragariae</i> )
<b>Dose</b>	1,2 L/ha (6,5 mL/100 m de rang)
<b>Moment du traitement et méthode d'application</b>	<p>Effectuer un traitement par arrosage du pied en utilisant suffisamment d'eau pour assurer une couverture égale ou par pulvérisation à volume élevé sur les couronnes (1000 – 1500 L/ha). Installer la buse de façon que le jet soit dirigé sur les plants en couvrant une bande de 15 à 20 cm de largeur. En général, pour les traitements par arrosage du pied, utiliser 9,9 L/100 m et irriguer par la suite afin de permettre au produit de se rendre jusqu'aux racines.</p> <p>Appliquer avec un système d'irrigation goutte-à-goutte dans au moins 25 000 L d'eau à l'hectare. Le volume d'eau utilisé est en fonction du type de sol, de la superficie et de la configuration du champ ainsi que du système d'irrigation (nombre de goutteurs, débit). Le sol doit avoir une capacité de rétention d'eau suffisante avant l'application goutte-à-goutte. Les conduits d'irrigation doivent être purgés après l'application. On recommande aux producteurs d'effectuer un test colorimétrique pour calculer le temps nécessaire à la purge des conduits jusqu'aux goutteurs les plus éloignés. Au besoin, consulter un conseiller agricole ou spécialiste de l'irrigation local pour obtenir de l'aide.</p> <p>Ne pas appliquer ce produit avec un autre type de système d'irrigation. S'assurer que le système de chimio-irrigation est doté de dispositifs pour empêcher la contamination la source d'eau en cas de reflux. La pompe du système d'irrigation et la pompe d'injection doivent avoir un système d'alimentation électrique synchronisé.</p> <p>Pour assurer une application uniforme des pesticides avec un système d'irrigation goutte-à-goutte :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. commencer à injecter le fongicide SCHOLAR 230SC uniquement lorsque le système d'irrigation goutte-à-goutte a atteint sa pression de service;</li> <li>2. s'assurer que le système goutte-à-goutte fonctionne au moins pendant le temps minimum requis pour que l'eau circule du point d'injection jusqu'au goutteur le plus éloigné. On peut déterminer le temps requis en injectant une solution de colorant ou de savon et calculant le temps s'écoulant entre le début de l'injection et l'apparition de la solution colorée ou savonneuse au goutteur le plus éloigné;</li> <li>3. un temps d'injection prolongé augmentera l'uniformité de l'application du fongicide SCHOLAR 230SC.</li> </ol> <p><b>NOUVELLES PLANTATIONS</b></p> <p><u>Première application</u> – appliquer au cours de la semaine suivant le repiquage, quand les plants ont de 3 à 5 feuilles déployées (stade de croissance principal 1, échelle BBCH 15).</p> <p><u>Deuxième application</u> – appliquer sur les rangs de la fin de juillet jusqu'au début d'août de l'année d'établissement, lorsque les bourgeons axillaires apparaissent (stade de croissance principal 9, sénescence, début de la dormance, échelle BBCH 91).</p> <p><b>PLANTATIONS ÉTABLIES</b></p> <p><u>Première application</u> – appliquer au printemps lorsque les nouvelles feuilles apparaissent (stade de croissance principal 1, échelle BBCH 10).</p> <p><u>Deuxième application</u> – appliquer après la régénération (fin juillet – début août) (stade de croissance principal 9, sénescence, début de la dormance, échelle BBCH 91).</p>



**Restrictions :**

- 1) **NE PAS effectuer plus de deux (2) applications par année sur deux ans (maximum de quatre (4) applications par récolte).**
- 2) **Délai d'un (1) jour avant la récolte.**
- 3) **Ne pas appliquer plus de 552 g de fludioxonil/ha par saison.**
- 4) **NE PAS entrer ni permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées dans les 12 heures suivant le traitement.**

### 13.0 RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, fongicide SCHOLAR 230SC, fongicide du groupe 12. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide SCHOLAR 230SC et à d'autres fongicides du groupe 12. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

#### **Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :**

Dans la mesure du possible, alterner le fongicide SCHOLAR 230SC ou d'autres fongicides du même groupe 12 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.

Ne pas effectuer plus de deux traitements consécutifs avec un fongicide du groupe 12. Les fongicides du groupe 12 ne doivent pas représenter plus de 50 % du total des traitements effectués dans le cadre d'un programme de lutte contre l'agent pathogène ciblé.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance. Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer ce produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser aux représentants de l'entreprise au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou à [www.syngenta.ca](http://www.syngenta.ca).